

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Shabbat Bo, 6 Chevat 5783



La Parasha de Bo que nous lisons ce Shabbat nous présente les trois dernières plaies envoyées par D-ieu pour briser l'obstination du Pharaon qui refusait de libérer le peuple hébreu d'Égypte. Lors de la révélation divine au buisson ardent, HaShem confia à Moshé la mission de sauver le peuple. Malgré les nombreux obstacles, qui se sont dressés face à lui, sa satisfaction sera totale lorsqu'au moment de la mort des premiers nés, le Pharaon en personne le suppliera de quitter son territoire en prenant avec lui, hommes, femmes, enfants et troupes.

Tous les ans, durant la soirée de Pessa'h, nous relatons toute cette histoire en insistant sur les miracles qui ont permis à nos ancêtres de retrouver leur liberté. Cette obligation découle du verset de la Parasha de cette semaine qui nous enseigne : « Souviens-toi de ce jour où vous êtes sortis d'Égypte, de la maison d'esclavage, car c'est d'une main forte que D-ieu vous a fait sortir de là, et il ne sera point mangé de 'Hamets ». (Chapitre 13 ; verset 3)

Maïmonide rapproche ce texte d'un autre verset tout aussi célèbre qui commence également par les termes « souviens-toi ». Celui-ci apparaît dans le texte des Dix Commandements en ces termes : « Souviens-toi du jour du shabbat pour le sanctifier ». (Chapitre 20 ; verset 8)

Par la suite, Maimonide précise que le devoir de raconter le récit de la sortie d'Égypte doit ressembler à l'obligation que nous avons de nous souvenir par la parole du shabbat et de tout ce qu'il représente.

Ce rapprochement effectué par Maïmonide entre la fête de Pessa'h et le shabbat peut nous sembler surprenant, voire même artificiel. Même si nous trouvons le terme de Zakhor qui est employé pour introduire les deux sujets, il nous faut comprendre le véritable lien qui peut exister entre ces deux dimensions.

Nous pouvons tout d'abord constater que le texte du midrash semble proposer lui-même cette juxtaposition entre Pessa'h et le shabbat. En voici les termes : « J'ai créé le monde et j'ai demandé au peuple Israël, de se souvenir du shabbat en témoignage de l'ensemble de l'œuvre créatrice. De la même façon, je leur ai demandé de se souvenir de tous les miracles que j'ai réalisés en Égypte, ainsi que du jour où ils sont sortis de ce pays ».

Nous avons le devoir de nous rappeler de la sortie d'Égypte tout au long de l'année, cependant, le soir du 15 Nissan, nous avons le devoir de raconter en détail tous les miracles réalisés par Dieu en notre faveur.

Le respect du shabbat se construit autour de deux notions : la cessation de toute activité créatrice, ainsi que l'obligation de sanctifier ce jour par la parole et la proclamation de la grandeur de D-ieu.

Il en est de même pour la fête de Pessa'h. Nous avons également le devoir de cesser toute création ainsi que l'obligation d'évoquer l'ensemble des miracles réalisés par HaShem pour nous délivrer de notre état de servitude en donnant du sens à ce que représente la liberté.

Lorsque nous avons reçu les premières tables de la loi, c'est uniquement la sanctification par la parole qui y était inscrite. Cela nous montre que l'essentiel était contenu dans l'invitation à comprendre ce que représente le shabbat dans nos vies personnelles.

Il en est de même pour Pessa'h. L'essentiel de la célébration ne passe pas par la cessation de nos activités créatrices quotidiennes. Le cœur de cette fête nous invite à commémorer la façon dont D-ieu est intervenu en notre faveur, à un moment où nous pensions que tout était perdu.

Fidèle à sa promesse faite aux patriarches, HaShem est intervenu avec une main puissante pour nous offrir le plus beau des cadeaux : la liberté !